

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

21 juin 2022

Date d'affichage :

4 juillet 2022

L'AN deux mille vingt-deux, le 27 juin, le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 21 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

M. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, Mme CHAMPEL, MM. DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND (à partir de la question n° 7), LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, SEMANA, Mmes STORKSEN, TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

Mme Elodie ACKNIN, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Michèle GRENET

M. Pierre CHASSAING, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierre DESMARETS jusqu'à la question n° 6

M. Didier LARRAUFIE, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Jean-Louis RAYNAUD

Mme Audrey LAURENT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Boris BOUCHET

Mme Christine PIRES-BEAUNE, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

Mme Sandrine ROUSSEL, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Michèle GRENET

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JUIN 2022**

QUESTION N° 28

OBJET : Tarifs de locations : jardins communaux

RAPPORTEUR : Anne VEYLAND

Question étudiée par la Commission n°2 « Aménagement et embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 14 juin 2022 et par la Commission n°4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 16 juin 2022.

Dans le cadre de la politique de préservation de la ceinture verte du centre-ville, il convient de mettre à jour le tarif de location des lots de jardins en étendant celui-ci à l'ensemble des parcelles susceptibles de recevoir un tel usage.

En effet, depuis 1987, la Commune loue aux Riomois, à titre de jardins potagers privatifs, différentes parcelles dont elle n'a pas un usage immédiat, situées sur différents sites au Couriat, Dumoulin, La Varenne, sous le Boulevard Chancelier de l'Hospital.

D'ici fin d'année 2022, l'offre de jardinets peut être augmentée grâce à l'aboutissement de processus mêlant acquisitions, régularisations d'occupation et travaux d'aménagement :

- Extension aux Jardins familiaux de la Croute, La Varenne
- Réaménagement aux Jardins du Couriat, avenue Emile Zola et extension rue Lucien Bayle
- Réaménagement aux Jardins du Chancelier, Impasse sous le Petit Pré
- Création des jardins du Colombier, à Cerey, rue du Colombier Lanore.

De plus, des parcelles en réserve foncière (dont certaines sont travaillées) peuvent être louées soit durablement, soit dans l'attente de la mise en maraichage.

Le tarif a été fixé à 0.20 €/ m² depuis 2001.

Il est proposé de maintenir le tarif actuel de location et d'étendre son application dans les conditions précisées ci-dessus.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **maintenir le tarif de location des jardins à 0,20 € le m² ;**
- **étendre son application dans les conditions précisées ci-dessus.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 27 juin 2022

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL